



Enfant qui souhaite prendre un appartement

Par **mesamours93**, le **22/03/2011** à **06:20**

Bonjour, je suis divorcée et ma fille de 19 ans souhaite prendre un appartement en juillet. Je suis en congé parental et je touche pour elle une pension alimentaire de 178 € par mois, comment puis-je faire pour faire participer son père qui ne veut rien entendre et ne souhaite lui verser que la pension sans modification du montant, et surtout en cas de démarche judiciaire aura-t-il regard sur ma situation financière ? merci pour les réponses apportées

Par **Marion2**, le **22/03/2011** à **09:24**

Il faudra que le père verse la pension alimentaire directement à sa fille et non à vous. Que fait votre fille, elle est étudiante ? (c'est important). En cas de requête auprès du JAF, il est évident que le père connaîtra vos revenus et charges et inversement.